



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## allergies

Question écrite n° 116501

### Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la question des allergies respiratoires qui touche environ 15 % de la population. La pollution, en se mêlant aux pollens, en facilite la pénétration des voies respiratoires. Ainsi, dans les zones urbaines, le nombre de personnes souffrant d'allergies respiratoires n'a pas cessé d'augmenter. Or, les politiques publiques locales, favorisant depuis plus ou moins longtemps une plus grande végétalisation des villes, ne tiennent pas ou peu compte des types de plantes ou d'arbres choisis pour agrémenter les espaces publics. Ainsi, le bouleau, le platane, le chêne notamment, pourtant à forts potentiels allergènes, sont omniprésents dans les grandes villes, à commencer par Paris. Elle lui demande les actions qu'elle entend prendre à destination des collectivités territoriales afin que celles-ci s'engagent dans une démarche rationnelle de santé publique en tenant davantage compte des potentiels allergènes des essences utilisées pour l'aménagement des espaces dont elles ont la gestion.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116501

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 août 2011, page 8488

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)